

Suis-je autorisé à épandre des pesticides à l'aide d'un drone?

Avant de charger un pesticide dans un drone, aussi appelé système d'aéronef télépiloté (SATP), répondez aux quatre questions ci-dessous.

Question 1

Le pilote et l'observateur visuel, si ce dernier est requis, possèdent-ils les **certificats de Transports Canada requis**?

☒ Oui ☐ Non

Le **SATP est-il immatriculé correctement**?

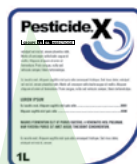
☒ Oui ☐ Non



Question 2

Vérifiez si l'étiquette du pesticide permet l'épandage par SATP :

- Elle ne mentionne pas « **NE PAS appliquer (ou épandre) par voie aérienne** » ou « **NE PAS appliquer (ou épandre) par SATP** ».
- L'épandage par voie aérienne ou par SATP est permis.



- Elle n'exige pas que les applications terrestres soient effectuées en cabine fermée.

☒ Oui ☐ Non

Question 3

Si votre **province ou territoire exige une certification, une immatriculation et une formation particulière**, les possédez-vous?

☒ Oui ☐ Non



! Si vous avez répondu NON à l'une ou l'autre de ces questions, vous n'avez pas le droit d'épandre des pesticides par drone.

Question 4

Les directives pour l'épandage aérien peuvent-elles être suivies à la lettre, sans exception, notamment celles **concernant le volume d'eau, la dose, la taille des gouttelettes,**

les zones tampons, la manipulation en système fermé et l'épandage en cabine fermée seulement?

☒ Oui ☐ Non

Qu'est-ce qu'un SATP?

Un système d'aéronef télépiloté (SATP), couramment appelé drone, est un aéronef sans pilote à bord qui est opéré par un pilote au sol, ainsi que l'équipement utilisé pour le contrôler.

Toujours suivre les directives indiquées sur l'étiquette du pesticide. L'étiquette homologuée la plus récente fait autorité. L'utilisation d'un pesticide de manière non conforme au mode d'emploi indiqué sur l'étiquette constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

Guide d'équipement de protection individuelle (EPI) pour l'épandage par drone

Toujours lire et suivre les directives indiquées sur l'étiquette.

Qui doit porter un EPI?

TOUTE PERSONNE qui effectue des tâches d'épandage de pesticides doit porter l'EPI de base minimal indiqué sur l'étiquette. Cela comprend les personnes suivantes :



Pilote du drone



Personnes responsables du remplacement des batteries, du nettoyage, de l'entretien et du transport



Personnes qui effectuent le mélange et le chargement des pesticides



Observateurs et autres personnes qui travaillent près de la zone à traiter

! Un drone qui a servi à l'épandage de pesticides constitue une **source d'exposition**. Portez toujours l'EPI requis lorsque vous manipulez le drone.

En quoi consiste l'EPI de base requis?

Le port de l'EPI de base pour tous les pesticides est requis pour toutes les activités et comprend les articles suivants :



Haut à manches longues



Pantalons longs



Gants résistants aux produits chimiques



Chaussettes et chaussures

! Si l'étiquette exige un **EPI additionnel** ou si elle stipule des limites quant à la **quantité maximale de pesticides pouvant être manipulée quotidiennement**, ces directives doivent également être suivies.

Se conformer aux exigences d'EPI

Le pilote du drone et les observateurs visuels doivent se conformer aux exigences d'EPI et aux mesures de sécurité pour **l'épandage terrestre indiquées sur l'étiquette**. Tous les autres membres de l'équipage doivent se conformer aux exigences d'EPI spécifiées pour l'épandage aérien pour les activités de mélange, de chargement, de nettoyage et d'entretien (y compris le remplacement des batteries). Si l'étiquette fait mention de SATP, tous les membres de l'équipage doivent se conformer aux **exigences d'EPI spécifiées sur l'étiquette**.